

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE

DEPARTEMENT
HERAULT

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ARRONDISSEMENT
LODEVE

Séance du 07 Mars 2022

**Commune de
PAULHAN**

N° 2022/03/07

| | |
|------------------------|-------------------|
| Date de la convocation | 28/02/2022 |
| | Votes : 23 |
| Présents : 19 | Pour : 23 |
| Absents : 04 | Contre : 0 |
| Représentés : 04 | Abstention : 0 |

L'an deux mille vingt-deux, le sept Mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, GUERIN Grégory, BOUISSON Mylène, GASC Carine, JAURION Léon, LABORDA Véronique, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES Magali, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, GARIN-MICHAUD Gérard.

Etaient Absents : MM. GASC Georges, BIROUSTE Pascal, SEBASTIAN David, JAM Thierry.

Procurations : - Mme LAMBERT Véronique à Mme GAVINET Isabelle

- Mme AMMARI Hanane à Mr VALERO Claude
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr NOUGOUM Mohamed à Mr GARIN-MICHAUD Gérard

Objet : Commission extra-municipale « Démocratie de proximité » -modifications – nouvelle composition

Vu la délibération du 22 Mars 2021 relative à la constitution de la commission extra-municipale « Démocratie de proximité »,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20220307-2022-03-07-DE
Date de télétransmission : 10/03/2022
Date de réception préfecture : 10/03/2022

Vu la démission de Monsieur Yves BAILLEUX-MOREAU à compter du 1^{er} Février 2022 de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal,

A ce titre, il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission extra-municipale « Démocratie de proximité » ainsi que le remplacement de Monsieur Alain VERNANT et de Monsieur Alain SATGER, membres extérieurs.

En conséquence, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la nouvelle composition de la commission extra-municipale « Démocratie de proximité ».

Il propose donc la composition suivante :

-En qualité de membres élus : Marcel LAMBERT, Hélène DAVIT, Véronique LAMBERT, Mohamed NOUGOUM.

- **En qualité de membres extérieurs** : Didier DURIEUX, Michel PEYRE, Graziella LAURENTY, Jacky DUMOUCHEL, Mickael CAPELY, Valérie L'HOTE.

Où l'exposé de son président, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte la nouvelle composition de la commission extra-municipale « Démocratie de proximité »,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20220307-2022-03-07-DE
Date de télétransmission : 10/03/2022
Date de réception préfecture : 10/03/2022